



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14.01.2026

### **Hoche Avocats accompagne Archipel, plateforme de cabinets d'expertise comptable et de conseil, dans le cadre de l'acquisition de deux nouveaux cabinets.**

Hoche Avocats accompagne le groupe Archipel dans le cadre de l'acquisition de deux nouveaux cabinets, AVEI'A et Groupe Conseils, permettant à Archipel de renforcer son ancrage territorial.

Ces deux nouvelles acquisitions portent à six le nombre de cabinets au sein du groupe, pour un chiffre d'affaires s'élevant à plus de 35 M€.

**Hoche Avocats** a conseillé Archipel, avec *Louis Leroy (associé)*, *Jennifer Pernet (counsel)*, et *Joana Seddik (avocate)*, sur les aspects corporate, *Mathilde Le Roy (associée)* et *Inès Leroy (avocate)* sur les aspects fiscaux, et *Frédérique Cassereau (associée)* et *Thibault Minjollet (avocat)* sur les aspects de droit social.

**186 | Avocats** a conseillé les fondateurs de Groupe Conseils, avec *Charles Lagnel (associé)* et *Pierre-Baptiste Travail (avocat)*.

\*\*\*

#### **A propos de Hoche Avocats :**

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

#### **Contacts presse :**

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, [chabre@hocheavocats.com](mailto:chabre@hocheavocats.com)

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, [brenneur-garel@hocheavocats.com](mailto:brenneur-garel@hocheavocats.com)

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>